

Études de cas sur le plaidoyer**Pérou : protéger les survivants de maltraitance**

Thème :

Droits humains
Enfants et éducation
Abus sexuel et pornographie

Approche de plaidoyer :

Représentants du gouvernement : faire pression
Représentants du gouvernement : les rencontrer
Recours aux droits humains

L'association Agape, partenaire de Tearfund au Pérou, confrontée à une augmentation des abus sexuels d'enfants vulnérables largement médiatisés, a décidé de faire pression sur le Congrès de la République du Pérou pour amender le code national des enfants et des adolescents. Agape a demandé à inclure dans ce code une nouvelle disposition visant à protéger l'identité des enfants, de leurs familles et de leurs domiciles dans les cas d'abus sexuels. Elle a invoqué le fait que le Pérou avait signé la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, et devait à ce titre inscrire ce traité dans sa législation nationale. Elle a déclaré que les enfants impliqués dans ces cas médiatisés étaient « doublement victimes », d'abord en raison de l'abus et ensuite en raison de la médiatisation. Elle a aussi indiqué que les médias devaient assumer la responsabilité de leurs actions passées et qu'ils devaient agir, à l'avenir, de façon responsable envers les personnes impliquées dans les cas d'abus sexuels rapportés dans la presse. Agape a bénéficié du soutien de nombreuses organisations de défense des droits des enfants et des adolescents et, après plusieurs années de campagne, le texte de loi a été adopté avec effet immédiat.